

**À NE PAS DIFFUSER AUX SERVICES D'INFORMATION AMÉRICAINS NI AUX ÉTATS-UNIS**



**CANADA HOUSE WELLNESS GROUP ANNONCE UN ACCORD EXCLUSIF AVEC INPLANTA BIOTECHNOLOGY POUR LA PRODUCTION DE CULTIVARS**

**TORONTO, le 4 juin 2020 /CNW/** - Canada House Wellness Group Inc. (ECD: CHV) (« **Canada House** » ou la « **Société** »), une entreprise complètement intégrée de cannabis thérapeutique, est heureuse d'annoncer la conclusion d'un accord de licence génétique exclusif avec InPlanta Biotechnology Inc. (« **InPlanta** ») pour la culture des cultivars VetStar Day<sup>MC</sup> et VetStar Night<sup>MC</sup> dans les installations autorisées de sa filiale à part entière, Abba Medix Corp. (« **Abba** »), situées à Pickering, en Ontario. InPlanta, une importante société de recherche et de développement sur le cannabis basée à Lethbridge, en Alberta, s'associera à Canada House et à Abba pour la production d'une gamme de produits de cannabis destinés principalement aux anciens combattants, et qui seront offerts en exclusivité aux patients inscrits auprès d'Abba.

**VetStar Day<sup>MC</sup> et VetStar Night<sup>MC</sup>**

En 2013, le Dr Darryl Hudson a commencé à évaluer différentes variétés de cannabis pour leur efficacité à combattre les symptômes du trouble de stress post-traumatique chez les anciens combattants. Cette recherche a permis d'observer que les variétés Kush à forte teneur en THC et possédant des profils terpéniques uniques étaient efficaces pour réduire les symptômes du trouble de stress post-traumatique et de la douleur, ainsi que pour atténuer le « syndrome d'hypervigilance » dont souffrent plusieurs anciens combattants ayant participé à des guerres récentes. InPlanta, en collaboration avec les meilleurs sélectionneurs de cultivars de Colombie-Britannique, a réussi à accroître ces propriétés au moyen de programmes de sélection traditionnels. Veterans Kush est un hybride de B.C. Rockstar (B.C. Rockbud x Bubba) et Master Kush ayant ensuite été rétrocroisé avec le cultivar Rockstar afin d'obtenir un profil terpénique unique. InPlanta a sélectionné des variétés à faible et à forte teneur en myrcène afin de créer les

cultivars « Veterans Day » et « Veterans Night », possédant un effet sédatif réduit et accru, respectivement. En partenariat avec CHV, ces cultivars seront offerts en exclusivité aux patients inscrits auprès d'Abba. Les cultivars VetStar Day<sup>MC</sup> et VetStar Night<sup>MC</sup> sont actuellement cultivés dans les installations autorisées d'Abba et devraient être disponibles à la vente en septembre 2020.

« En tant qu'entreprise axée sur le développement de variétés de cannabis offrant un maximum de bienfaits thérapeutiques, nous sommes ravis de travailler avec Chris et son équipe pour mettre ces traitements à base de cannabis spécialement conçus à la disposition de ceux qui en ont le plus besoin, a déclaré le Dr Igor Kovalchuk, directeur des affaires scientifiques d'InPlanta, dont les envertravaux ont récemment suscité beaucoup d'intérêt à l'international pour ses recherches sur le cannabis en tant que traitement pour la COVID-19. Ces variétés ont été spécialement créées et perfectionnées au fil des ans pour les anciens combattants. L'engagement de Canada House envers la santé et le bien-être de ses patients, et particulièrement à la communauté des anciens combattants, en fait le partenaire idéal pour nous. »

« Nous sommes ravis d'avoir obtenu le droit exclusif de commercialiser le cultivar VetStar. Nous sommes d'abord une entreprise axée sur le soutien aux anciens combattants et nous nous engageons à fournir un cultivar de la plus haute qualité à notre importante base de patients inscrit, a affirmé Chris Churchill-Smith, PDG de Canada House. Chez Abba, nous sommes à l'écoute de nos patients et nous nous engageons à prendre ces commentaires au sérieux et à élaborer une gamme de produits et de formats de la plus haute qualité et adaptés spécifiquement aux attentes et aux besoins de nos patients. VetStar est véritablement la prochaine étape de notre plan stratégique visant à fournir le meilleur assortiment de produits Abba et de produits tiers aux patients inscrits auprès d'Abba. Pour cette raison, nous sommes impatients de partager d'autres nouvelles sur l'élaboration de notre gamme de produits au cours des semaines et des mois à venir, et nous tenons à féliciter Igor et Darryl pour leur merveilleux travail. »

### **À propos d'InPlanta Biotechnology Inc.**

InPlanta Biotechnology Inc., une importante société de recherche et de développement sur le cannabis basée à Lethbridge, en Alberta, est dirigée par les docteurs Darryl Hudson et Igor Kovalchuk qui ont récemment fait les manchettes à l'international pour leurs travaux sur le cannabis comme traitement potentiel pour la COVID-19.

## **À propos de la société Canada House**

La société Canada House, par sa filiale « Abba Medix » détenue à 100%, est un producteur et distributeur de cannabis et cannabis à des fins médicales, autorisé et approuvé par Santé Canada en vertu de la Loi sur le cannabis et ses règlements. Canada House détient également une filiale à 100%, soit « Canada House Clinics », qui fournit des services médicaux à ses patients inscrits, pour les aider à accéder des produits de cannabis sous forme de prescription.

Canada House dessert le marché canadien du cannabis destiné principalement au marché médical. Pour plus d'informations, visitez le site [www.canadahouse.ca](http://www.canadahouse.ca) ou sur le site de SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

### **Pour plus d'information, contactez :**

#### **Steven Pearce, Vice-President, Legal**

Canada House Wellness Group

Inc. 289-980-3584

[spearce@canadahouse.ca](mailto:spearce@canadahouse.ca)

Mise en garde concernant les informations prospectives. Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives portant entre autres sur la clinique, la production et les activités technologiques de la société, avec ses plans futurs, marchés, objectifs, buts, stratégies, intentions, convictions, attentes et estimations, déclarations qu'on peut généralement identifier par l'emploi de termes comme « peut », « sera », « pourrait », « devrait », « serait », « probable », « possible », « s'attend à », « a l'intention de », « estime », « prévoit », « croit », « planifie », « objectif » et « continue » (ou leurs formes négatives) et de mots et d'expressions d'importance semblable. La société juge raisonnables les attentes que présentent ces énoncés prospectifs, mais ceux-ci comportent des risques et des incertitudes, et il convient donc de ne pas s'y fier indûment. Comme toute déclaration prévisionnelle se fonde sur des facteurs ou hypothèses de poids, les résultats réels peuvent s'écarter sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus dans ces déclarations. Parmi les hypothèses importantes qui sous-tendent les informations prospectives dans ce communiqué de presse, citons les règlements relatifs à la consommation de cannabis en vertu du *Règlement sur l'accès au cannabis à des fins médicales* et de la *Loi concernant le cannabis et modifiant la Loi réglementant certaines drogues et autres substances*, le *Code criminel* et d'autres lois, adoptés par le gouvernement fédéral canadien, qui ont légalisé le 17 octobre 2018 et le 17 octobre 2019 le cannabis et les substances comestibles, les drogues et les huiles à base de cannabis pour usage récréatif; la liquidité et les ressources en capital de l'entreprise, y compris la disponibilité de ressources en capital supplémentaires pour financer ses activités; le niveau de concurrence; la capacité d'adapter les produits et services à l'évolution du marché; la capacité d'attirer et de maintenir en poste les principaux dirigeants; et la capacité d'exécuter les plans stratégiques. On trouvera dans les derniers rapports de gestion annuels et intermédiaires de la société, sous la rubrique « Risques et incertitudes », ainsi que dans d'autres documents de divulgation publique déposés auprès des autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières, de l'information supplémentaire sur les principaux facteurs susceptibles de modifier sensiblement les résultats par rapport aux attentes, et aussi sur les facteurs ou hypothèses importants appliqués pour préparer des déclarations prospectives. Sauf exigence légale, la société ne s'engage pas à actualiser publiquement ou à réviser les déclarations prospectives contenues dans ce document, que ce soit à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres.

Ni le CSE ni son fournisseur de services de régulation (tel que ce terme est défini dans les politiques du CSE) n'assume la responsabilité de la pertinence ou de l'exactitude du présent communiqué.